Centre Intercommunal d'Action Sociale
de la Région d'AUDRUICQ

ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

La Président du Centre Intercommunal d'Action Social de la Région d'Audruicq,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu l portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 25 novembre 2021 après avis du comité social territorial en date du 21 octobre 2021,

ARRETE

ARTICLE 1 - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2025** est établi comme suit :

Avancement au grade de : Agent Social Principal de 2ème classe

Nom/Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DAMBRICOURT Pauline	Agent Social	1er ~~janvier~~ Août 2025

AUDRUICQ - GUEMPS - MUNCQ NIEURLET - NORTKERQUE - NOUVELLE EGLISE - OFFEKERQUE - OYE PLAGE - POLINCOVE - RECQUES SUR HEM - RUMINGHEM - SAINTE MARIE KERQUE - SAINT FOLQUIN - SAINT OMER CAPELLE - VIEILLE EGLISE - ZUTKERQUE

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Correspondance administrative : C.I.A.S. Maison rurale 66 place du Général de Gaulle BP4 62370 AUDRUICQ
Tél : 03 21 00 83 83 - Fax : 03 21 00 83 84 - COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr - www.ccra.fr

Avancement au grade de : Adjoint Administratif Principal de 1ère classe

Nom/Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DELMARQUETTE Corinne	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	1er ~~janvier~~ 2025 Juillet

Avancement au grade de : Adjoint Technique Principal de 1ère classe

Nom/Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
ROUSSELLE Olivier	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	1er septembre 2025

Tableau de synthèse des avancements de grade de l'année 2025			
	Hommes	Femmes	*Total*
Avancement de grade : Adjoint Administratif Principal de 1ère classe			
Promouvables	0	1	*1*
Promus	0	1	*1*
Ratios	0	100%	*100%*
Avancement de grade : Agent Social Principal de 2ème classe			
Promouvables	0	1	*1*
Promus	0	1	*1*
Ratios	0	100%	*100%*
Avancement de grade : Adjoint Technique Principal de 1ère classe			
Promouvables	1	0	*1*
Promus	1	0	*1*
Ratios	100%	0	*100%*

ARRÊTE

ARTICLE 2 - Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion du Pas-de-Calais** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

ARTICLE 3 - Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

La Présidente,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

PUBLIÉ LE

Fait à Audruicq, le 30 Juin 2025

La Présidente,

Nicole CHEVALIER

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE de la Région d'Audruicq